DISCRÉTION
(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

var DISCRECION var DISCREPTION

[1] DISCRÉTION Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW III, 92b discretio

Définition

Capacité de discernement, appréciation prudente et sage.

Notes

- Note encyclopédique

 Il s'agit de la capacité de discernement du médecin, une performance d'appréciation des cas acquis par l'expérience. Se rencontrent également les formules "discretion de l'ouvrier" ou encore celle de "discret medecin", parfois synonyme de "sage". [A. Sanchez]

Citations

- Les choses mises sus soient huile rosaç tiede et poudre de mirtilles poudree sus la contusion ointe de huile ou de laine signeuse en liu d'uille ou cirot de ysope du quel Jehan Mesüe met la discrecion, et Avicene enseigne l'ordenance et la composition en antidotaire et met les loenges d'icelui par la discreption de Galien et Filagre.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1407, p. 30.*